

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2019-08

Nombre de Membres

En exercice : 56
Quorum : 38
Présents : 21
Représentés : 13
Votants : 34
Excusés : 35
Invités : 2

Objet

Validation de la feuille
de route de la CLE
2019-2024

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-
Préfecture de Riom
le :

La Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Ebreuil le jeudi 27 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Pascal ESTIER.

Date de la convocation : 13 septembre 2019

Présents : voir annexe 1

M. Pascal ESTIER rappelle aux membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) que l'objectif principal de la feuille de route de la CLE est, pour l'agence de l'eau, la CLE et sa structure porteuse, de construire une vision partagée, d'une part, de la mise en œuvre et de la mise à jour du SAGE, et, d'autre part, du programme de travail de la CLE (les missions de chacun, les priorités d'actions, les pistes de mutualisation et les modalités de suivi) pour une période de 6 ans.

La feuille de route contribue ainsi à la mise en cohérence des divers dispositifs en œuvre sur le territoire (articulation entre Sage et contrat(s) territorial(riaux) (CT) par exemple). Elle est construite par la CLE, la structure porteuse et la cellule d'animation, chacun en ce qui les concerne. Elle sert de référence à l'instruction des demandes d'aide financière annuelles et ponctuelles à l'Agence de l'Eau.

La feuille de route vise ainsi à favoriser de manière opérationnelle l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE et à améliorer l'efficacité des actions entreprises sur le territoire du SAGE et le dispositif d'intervention de l'Agence de l'Eau à l'échelle territoriale. La recherche de mutualisation possible (entre structures porteuses de SAGE ou de CT) permet de contribuer à cette recherche d'efficacité. La mutualisation peut porter sur des missions ou actions transversales telles que l'animation thématique, la communication, les études, le suivi des milieux et de la qualité des eaux, le suivi/évaluation des actions... A noter, concernant la seule mutualisation des moyens, que le maintien du taux maximal d'aide à partir de 2022 pour le pilotage et l'animation des SAGE est lié au respect des engagements de mutualisation inscrits dans cette feuille de route partagée. Le maintien du taux maximal reste en dernier ressort à l'appréciation des administrateurs de l'Agence de l'Eau.

Le projet de feuille de route proposé a fait l'objet d'un travail préparatoire par la cellule d'animation et la structure porteuse (mai-juin 2019) et par le bureau (13 juin 2019). Une version provisoire a été adressée à l'Agence de l'eau pour prévalidation (5 juillet 2019). Le document a été jugé consistant, détaillé et assez complet, dénotant une approche sérieuse de l'exercice demandé par l'Agence. Pour autant, quelques demandes de précisions / compléments / adaptations ont été formulés et intégrés à cette version.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité,

VALIDE la feuille de route de la CLE 2019-2024 (voir annexe 2).

AUTORISE le président à transmettre à l'Etablissement public Loire et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne la feuille de route validée.

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus.
A Ebreuil.

Le Président de la CLE,
Pascal ESTIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several vertical, slightly wavy lines, and ending with a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM			REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX						
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•		Y. MAUPOIL
Monsieur	Yannick	LUCOT	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•	
Madame	Caroline	BEVILLARD	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•	
Monsieur	Jérémy	SAUTY	Conseil Départemental de la Creuse		•	
Monsieur	Laurent	DUMAS	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Pierrette	DAFIX-RAY	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•		J. SAUTY
Monsieur	Bernard	COULON	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	André	BIDEAU	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	•		P. COULON
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)		•	
Monsieur	Joël	ACHARD	Mairie de Saint-Bonnet-près-Orcival (63)	•		J. GIRAUD
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)		•	
Madame	Janette	GIRAUD	Mairie de Saint-Pierre-le-Chastel (63)		•	
Monsieur	Pierre	FAURE	Mairie de Montfermy (63)		•	
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge (63)	•		
Monsieur	Marc	GIDEL	Communauté de Communes du Pays de St-Eloy (63)	•		D. SAUVESTRE
Monsieur	Philippe	COULON	Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans (63)		•	
Madame	Estelle	GAZET	Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)		•	
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)	•		Estelle GAZET
Madame	Danièle	BENAYON	Mairie de Vicq (03)	•		
Monsieur	Pierre	A. TERITEHAU	Mairie d'Ebreuil(03)	•		D. REBOUL
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)		•	
Madame	Michelle	PARIS	Mairie de Chouvigny (03)	•		
Monsieur	Daniel	REBOUL	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)		•	
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)		•	
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles		•	
Monsieur	Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble	•		V. POUZADOU
Monsieur	Aymeric	BONNIER	PNR des Volcans d'Auvergne	•		
Madame	Jocelyne	BOUQUET	EP Loire		•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES						
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•		
Monsieur	Christophe	CHATET	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•		
			Chambre Régionale d'Agriculture		•	
Monsieur	Gilles	FAURE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme		•	
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier		•	
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•		EDF
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	Centre Régional de la Propriété Forestière	•		
Madame	Claire	MERCIER	Office de Tourisme des Combrailles		•	
Monsieur	Jacques	GLIBERT	Office de tourisme Val de Sioule		•	
Monsieur	Xavier	TABARANT	FRANE		•	
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme		•	
Monsieur	Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier		•	
Monsieur	Cédric	LEON	LOGRAMI		•	
Monsieur	Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir		•	
Monsieur	Sylvain	LECUNA	Délégation Régionale D'EDF		•	
Monsieur	Romain	LEGRAND	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne	•		
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS						
			Préfecture de la Région Centre		•	
Monsieur	Franck	BOULANJON	Préfecture du Puy-de-Dôme		•	
			Sous-Préfecture de Vichy		•	
Madame	Anne-Flore	ALBIN	MISEN 23		•	
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	•		Préfecture 63
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	•		Préfecture 03
Monsieur	Luc	RENOU	DREAL Auvergne	•		Préfecture de Région
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	Agence Française pour la Biodiversité		•	
Monsieur	François	PENAUD	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•		AFB
INVITES						
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne	•		
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire	•		

ANNEXE 2 : FEUILLE DE ROUTE DE LA CLE 2019-2024